



## **Un intérêt collectif !**

Les élections régionales viennent de s'achever. La transformation des périmètres territoriaux, faisant passer les Régions métropolitaines de 22 à 13 au 1er janvier 2016, comme les résultats des élections, vont inévitablement engendrer des changements, au niveau de la politique régionale de formation et d'orientation professionnelles des actifs, salariés ou demandeurs d'emploi, de ces territoires.

Les priorités risquent d'être revues. Les compétences en matière d'orientation et de formation professionnelles, réaffirmées et étendues par la loi de mars 2014, vont devoir en effet être remises en adéquation avec les bassins d'emploi, la géographie et l'économie des nouvelles grandes Régions constituées.

L'engagement financier de plus de 4 milliards d'euros, en progression constante, montre bien la volonté des Régions de répondre et de s'adapter à l'élargissement de leurs compétences.

Dans ce contexte, l'UNSA demande que le Compte personnel de formation (CPF), après un an d'existence, prenne enfin toute sa place dans le paysage recomposé de la formation et, pour cela, le Conseil en évolution professionnelle (CEP) doit être rapidement rendu effectif et opérationnel sur tout le territoire national, en lien avec le service public régional de l'orientation (SPRO).

Ces nouveaux dispositifs doivent s'inscrire dans une démarche cohérente de GPEC territoriale, favorisant une sécurisation des parcours professionnels des salariés les plus en difficultés et des perspectives de retour à l'emploi à ceux qui en sont privés.

Pour les jeunes, les actions concrètes à engager en termes de parcours de formation devront amener certes à une certification mais surtout à l'acquisition de compétences en adéquation avec les exigences du marché du travail. Il faut leur proposer des emplois adaptés au monde économique de demain, seule garantie d'une insertion professionnelle durable.

Cela est conditionné par une volonté politique et une forte mobilisation de tous les acteurs de la « chaîne » régionale relevant de l'information, de l'accompagnement, de la lutte contre l'exclusion, de l'orientation et la formation professionnelles. Pour réussir l'insertion professionnelle du plus grand nombre, au-delà des intérêts d'appareils ou de personnes, relevons ce défi qui est de l'intérêt de tous !